

**CIRCULAIRE AD 91-10 DU 29 DÉCEMBRE 1991**  
**Tri des documents détenus par les services extérieurs**  
**de la direction générale des impôts (« Autres documents »)**

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION AUX PRÉSIDENTS DES CONSEILS GÉNÉRAUX  
(ARCHIVES DÉPARTEMENTALES)

Je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire de l'Instruction du 13 décembre 1991 (publiée au *Bulletin officiel des Impôts* n° 248 du 27 décembre 1991) réglementant le tri et l'élimination des documents relatifs d'une part à l'application des conventions fiscales internationales, et d'autre part à certaines procédures administratives particulières.

➤ **CONVENTIONS FISCALES INTERNATIONALES [pages 19 à 37] :**

Les documents issus des conventions fiscales internationales ne font pas l'objet d'un classement spécifique, mais se trouvent intégrés aux dossiers individuels correspondants. Leur sélection est donc déterminée par les principes d'échantillonnage arrêtés pour les dossiers individuels par l'instruction du 26 décembre 1988. D'autre part, le dernier alinéa de l'article « Règles générales » (page 18) permet aux archives départementales de solliciter, particulièrement dans les zones frontalières, la remise par les services fiscaux de la documentation administrative devenue caduque, mais pouvant néanmoins présenter un intérêt historique.

Il est également rappelé que des synthèses nationales sont effectuées par le centre des impôts des non-résidents, implanté à Paris.

➤ **AUTRES DOCUMENTS [pages 37 à 51] :**

La plupart des documents visés par cette partie ne présentent pas d'intérêt historique propre ou, comme pour les conventions fiscales, sont intégrés à un dossier global, en l'occurrence les dossiers d'entreprises visés par l'instruction du 26 décembre 1988.

Les documents devant faire l'objet d'une conservation totale ou partielle figurent essentiellement aux pages 42 à 44. L'attention des Archives est plus particulièrement attirée sur les dossiers immobiliers (n° 2911 et 2912), dont la tenue n'est plus poursuivie en métropole depuis 1984.

**La présente circulaire constitue le dixième et dernier volet du cycle commencé en décembre 1987.** Je vous incite donc à me faire connaître, comme certains d'entre vous en ont d'ores et déjà pris l'initiative, vos suggestions et remarques relatifs à l'ensemble ainsi élaboré par collaboration entre la direction générale des impôts et la direction des archives de France.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général des archives de France

Jean FAVIER

**Bulletin officiel des Impôts - Direction générale des impôts - Service de la législation fiscale**  
**N° 248 du 27 décembre 1991 - Classement 13 I**  
**13 R.C./\*37 - 12/\*13 I-12-91**

**Instruction du 13 décembre 1991**  
**Exécution du Service - Moyens de service**  
**Archives-Archivage des documents détenus par les Services territoriaux**  
**Tableau « autres documents »**  
**(D.G.I.-Bureau I C 3)**

L'instruction sur l'archivage dans les Services territoriaux de la direction générale des impôts a fait l'objet d'une parution échelonnée par tableaux thématiques, élaborés en collaboration avec la direction des Archives de France. La dernière partie, intitulée « autres documents » et consacrée aux documents qui ne figurent pas dans les tableaux précédents, est publiée ci-après.

L'instruction, à présent complète, est contenue dans les B.O.I. suivants (ordre du plan adopté initialement) :

- Dispositions générales (§ 11 à 32) au B.O.I.\*13 I-13-87 du 30 décembre 1987,
- Tableau « gestion administrative » (§ 41) au B.O.I. n° \*13 I-4-1 du 21 mars 1991,
- Tableau « impôts personnels, impôts locaux » (§ 42) au B.O.I.\*13 I-15-88 du 30 décembre 1988,
- Tableau « fiscalité professionnelle » (§ 43) au B.O.I.\*13 I-12-89 du 17 octobre 1989,
- Tableau « contentieux » (§ 44) au B.O.I.\*13 I-3-90 du 8 janvier 1990,
- Tableau « contrôle fiscal et recouvrement » (§ 45) au :  
B.O.I. n°\*13-I-14-88 du 2 novembre 1988 (contrôle fiscal)  
B.O.I. n°\*13 I-13-87 du 30 décembre 1987 (recouvrement)
- Tableau « cadastre » (§ 46) au B.O.I. n° \*13 I-10-89 du 4 septembre 1989,
- Tableau « publicité foncière, enregistrement, domaine » (§ 47) au :  
B.O.I.\*13 I-8-88 du 3 juin 1988 (publicité foncière)  
B.O.I.\*13 I-9-90 du 8 novembre 1990 (enregistrement, domaine)
- Tableau « contributions indirectes » (§ 48) au B.O.I. n°\*13 I-4-91 du 21 mars 1991
- Tableau « autres documents » (§ 49) objet de la présente publication
- Textes (§ 50) au B.O.I. n° 13 I-13-87 du 30 décembre 1987.

*Le Sous-Directeur,*  
J.-P. CONRIE

**12**  
*SOMMAIRE*

49 - Autres documents

491 - Règles générales

- 492 - Relations internationales. Application des conventions fiscales internationales
  - 4921 - Pays membres de la C.E.E.
  - 4922 - Imprimés unifiés et pays non membres de la C.E.E.
  - 4923 - Territoires d'Outre-Mer et collectivités territoriales à statut particulier

493 - Demandes et procédures diverses

- 4931 - Demandes d'accès au titre d'expert-comptable
- 4932 - Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises
- 4933 - Procédures d'octroi de certains allègements fiscaux

494 - Documents de service à caractère général

495 - Rapports et comptes rendus d'activité

496 - Imprimés d'autres administrations utilisés par la DGI

- 4961 - Imprimés de la Comptabilité publique
- 4962 - Imprimés d'autres administrations

\*\*\*

**491 - Règles générales**

La durée de conservation dans les services de la DGI figure à titre indicatif ; le directeur des services fiscaux apprécie si des délais supérieurs sont nécessaires lorsque les circonstances rendent l'imposition ou le recouvrement non définitifs (exemples : contentieux, recours gracieux, poursuites en cours, etc...).

Les documents remis au Domaine par les services de la DGI doivent être préalablement déchirés. Ceux, qui à l'issue du tri effectué par les archives départementales, ne seraient pas conservés doivent être déchirés avant la vente.

Par ailleurs, il est demandé aux services de la DGI, particulièrement à ceux situés dans une zone frontalière, de ne pas détruire la documentation administrative et juridique périmée (14 La) correspondant aux documents relatifs aux « relations internationales - application des conventions fiscales internationales », et visés par la présente instruction (§ 492) avant d'en avoir proposé le versement aux archives départementales de leur ressort.

D (= Destruction) : Vente au Domaine

T (= Tri) : Remise après tri effectué par les archives départementales

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
RF 1 A	<b>492 - RELATIONS INTERNATIONALES - APPLICATION DES CONVENTIONS FISCALES INTERNATIONALES</b> <b>4921 - Pays membres de la C.E.E.</b> <b>Allemagne</b> Dividendes de source française (cas général)	4 ans	Sort du dossier	Voir instruction au 26 décembre 1988 BOI *13 I-15-88 (n° 2004 et suivants) pour le sort des dossiers individuels
RF 1 A ANN	Feuillet annexe	«	«	
RF 1 B	Demande de réduction de l'impôt sur les dividendes distribués par les sociétés françaises d'investissement	«	«	
RF 1 C	Demande d'exonération de la retenue à la source sur les dividendes de sources française versés à des sociétés allemandes ayant une participation d'au moins 25 % dans le capital d'une société française	«	«	
RF 1 D	Demande d'exonération de l'impôt français sur les dividendes et intérêts de source française encaissés par des fonds de placement allemands	«	«	
RF 2	Demande d'exonération de l'impôt français à la source sur les intérêts	«	«	
RF 3	Demande d'exonération de l'impôt français à la source sur les redevances et droits d'auteur	«	«	
5010	Demande de remboursement des retenues allemandes sur le revenu des capitaux mobiliers	«	«	
5011	Demande d'attestation d'exonération concernant les rémunérations des travailleurs frontaliers français	«	«	
5019	Demande de transfert de l'avoir fiscal afférent aux dividendes d'actions de sociétés françaises encaissés par des fonds d'investissement ou des caisses de prévoyance établis en R.F.A.	«	«	
PRO 113	Demande de délivrance d'une attestation d'exonération de l'impôt allemand en matière de redevances et droits d'auteur	«	«	
S 2-240	Demande d'attestation d'exonération concernant les rémunérations des travailleurs frontaliers allemands	«	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
276 Grens (F)	<b>Belgique</b>			
et	Travailleurs frontaliers (employés en Belgique)	4 ans	Sort du dossier	
276 Front (F)				
5206	Travailleurs frontaliers (employés en France)	«	«	
276 Div	Demande de réduction du précompte mobilier belge sur les dividendes	«	«	
276 Int	Demande de réduction du précompte mobilier belge sur les intérêts	«	«	
276 R	Demande de réduction du précompte mobilier belge sur les redevances	«	«	
5205	Demande collective de réduction du précompte mobilier belge sur les dividendes et les intérêts d'obligations négociables	«	«	
5200 RF 1	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal	«	«	
5201 RF 4	Demande de réduction de l'impôt français sur les intérêts	«	«	
5202 RF 5	Demande annuelle d'exonération de l'impôt français sur les redevances et droits d'auteur	«	«	
5207 RF 2B	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes dans le cas où le bénéficiaire n'a pas droit à l'avoir fiscal	«	«	
5208 RF 3	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes versés par des sociétés d'investissement	«	«	
U 25 F	<b>Danemark</b>			
5070 RF DK	Demande d'exonération de l'impôt danois sur les dividendes	4 ans	Sort du dossier	
5070 RF DK	Demande d'exonération de l'impôt français sur les dividendes et intérêts	«	«	
5001-E	<b>Espagne</b>			
5162 EE RF	Demande de remboursement d'avoir fiscal français	4 ans	Sort du dossier	
5163 EE RF	Demande de réduction de l'impôt espagnol sur les dividendes/intérêts	«	«	
5163 EE RF	Demande de remboursement de l'impôt espagnol sur les dividendes/intérêts	«	«	
5164 EE RF	Demande de réduction de l'impôt espagnol sur les redevances	«	«	
5165 EE RF	Demande de remboursement de l'impôt espagnol sur les redevances	«	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
E 230	<b>Grèce</b> Demande annuelle de remboursement de l'impôt grec sur les dividendes et les redevances	4 ans	Sort du dossier	
PRO 103	<b>Irlande</b> Demande de dégrèvement de l'impôt sur le revenu irlandais	10 ans après l'année d'imposition	Sort du dossier	
5020-RF-1IRDE	Demande de dégrèvement de l'impôt français sur les dividendes et les intérêts	4 ans	«	
5021-RF-2IRDE	Demande annuelle d'exonération de l'impôt français sur les redevances et droits d'auteur	«	«	
RF 1	<b>Italie</b> Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes et intérêts	4 ans	Sort du dossier	
RF 2	Demande annuelle d'exonération de l'impôt français sur les redevances	«	«	
5220 RF RI-DIV	Demande d'exonération ou de remboursement partiel(le) de la retenue d'impôt italien sur les dividendes distribués par des sociétés italiennes	«	«	
5221 RF RI-INT	Demande de remboursement partiel de l'impôt italien appliqué aux intérêts payés par des redevables domiciliés en Italie	«	«	
5222 RF RI-RED	Demande d'exonération ou de remboursement de l'impôt italien sur les redevances	«	«	
RF 1 Lux	<b>Luxembourg</b> Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal	4 ans	Sort du dossier	
RF 2 Lux	Demande de réduction de l'impôt français sur les intérêts et sur les dividendes dans les cas où le bénéficiaire de ces produits n'a pas droit à l'avoir fiscal	«	«	
RF 3 Lux	Demande annuelle d'exonération de l'impôt français sur les droits d'auteur	«	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
RF 4 Lux	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes versés par des sociétés d'investissement	4 ans	Sort du dossier	
5101 Lux 1RF	Demande de réduction/remboursement partiel de la retenue luxembourgeoise sur les dividendes de participations importantes	«	«	
5102 Lux 2RF	Demande annuelle d'exonération ou de remboursement de la retenue d'impôt luxembourgeoise sur les redevances et droits d'auteur	«	«	
<b>Pays-Bas</b>				
RF 1	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal	4 ans	Sort du dossier	
RF 2	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes dans les cas où le bénéficiaire de ces produits n'a pas droit à l'avoir fiscal	«	«	
RF 3	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes versés par des sociétés d'investissement	«	«	
RF 4	Demande de dégrèvement de l'impôt français sur les intérêts	«	«	
RF 5	Demande annelle d'exonération de l'impôt français sur les redevances et droits d'auteur	«	«	
RF 6 n° 5129	Demande de transfert de l'avoir fiscal afférent aux dividendes d'actions de sociétés françaises encaissés par des sociétés et fonds d'investissement ou des caisses de retraite ou de prévoyance établis aux Pays-Bas	«	«	
5122 F	Demande d'exonération ou de remboursement partiels de l'impôt néerlandais sur les dividendes	«	«	
5123 F	Réduction de l'impôt néerlandais sur les dividendes en vertu de l'article 10, § 2 b, de la Convention	«	«	
<b>Portugal</b>				
I F FRAN II F POR	Remboursement de l'impôt portugais sur les dividendes, intérêts et redevances payés à des personnes physiques	4 ans	Sort du dossier	
II F FRAN II F POR	Réduction de l'impôt portugais sur les dividendes, intérêts et redevances payés à des sociétés	«	«	
III F FRAN	Remboursement de l'impôt portugais sur les dividendes, intérêt et redevances payés à des sociétés	«	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
RF 1 n° 5240	Demande de dégrèvement de l'impôt français sur les dividendes et les intérêts	4 ans	Sort du dossier	
RF 2 n° 5241	Demande de réduction de l'impôt français sur les redevances et droits d'auteur	«	«	
5081	<b>Royaume-Uni</b> Certificat de crédit d'impôt britannique	4 ans	Sort du dossier	
5084 RF 1 GB	Demande de réduction de la retenue à la source sur les dividendes dans les cas où le bénéficiaire n'a pas droit à l'avoir fiscal	«	«	
5085 RF 2 GB	Demande annuelle d'exonération de l'impôt français sur les intérêts des obligations et créances de toute nature	«	«	
5086 RF 3 GB	Demande annuelle d'exonération de l'impôt français sur les redevances	«	«	
5087 RF 4 GB	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal	«	«	
5088 RF 5 GB	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes versés par des sociétés d'investissement	«	«	
5089	Demande de transfert de l'avoir fiscal (imprimé destiné aux sociétés d'investissement ou aux fonds de placement établis au Royaume-Uni)	«	«	
FRA 2/personne physique	Demande de dégrèvement de l'impôt britannique frappant les intérêts/redevances/pensions	7 ans	«	
FRA 2/société	Demande de dégrèvement de l'impôt britannique frappant les intérêts et redevances	«	«	
FRA 2/société/ crédit d'impôt	Demande d'attribution du crédit d'impôt britannique relatif aux dividendes	«	«	
FRA 2/personne physique/ crédit d'impôt	Demande d'attribution du crédit d'impôt britannique relatif aux dividendes	«	«	



Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
5180	Attestation de paiement de l'impôt sur les successions acquitté au Royaume-Uni	10 ans	Sort du dossier	
R 50 GB	Demande d'attestation de paiement de l'impôt français de mutation par décès	«	«	
<b>4922 - Imprimés unifiés et pays non membres de la CEE</b>				
<b>Imprimés unifiés</b>				
5000-A	Demande annuelle d'application de la convention fiscale entre la France et... (dividendes sans avoir fiscal) et intérêts d'obligations	4 ans	Sort du dossier	
5001	Demande de paiement de l'avoir fiscal français	«	«	
5001 A	Demande de paiement de l'avoir fiscal français (modèle bilingue)	«	«	
5002 A	Demande annuelle d'application de la convention fiscale entre la France et ... (intérêts et redevances)	«	«	
<b>Autriche</b>				
RF 1	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal	4 ans	Sort du dossier	
RF 2	Demande de dégrèvement de l'impôt français sur les intérêts et les dividendes n'ouvrant pas droit à l'avoir fiscal	«	«	
RF 3	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes versés par des sociétés d'investissement	«	«	
RF 4	Demande d'exonération ou de réduction de l'impôt français sur les redevances et droits d'auteur	«	«	
RA-5030	Demande de remboursement des impôts autrichiens retenus à la source sur les dividendes et les intérêts	«	«	
<b>Burkina-Faso (ex Haute-Volta)</b>				
5320 RF A H.V.	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes à/c du 1/01/1971 (avoir fiscal)	4 ans	Sort du dossier	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
5052-RF 1A EU	<b>Etats-Unis</b> Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes mis en paiement à/c du 1er janvier 1970	4 ans	Sort du dossier	
5053-RF-AB EU	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes (produits ne donnant pas droit à l'avoir fiscal ou provenant d'une participation d'au moins 10 %)	«	«	
5054 RF-2 EU	Demande de réduction de l'impôt français sur les intérêts (produits des obligations, bons, prêts, etc...)	«	«	
5055 RF-3 EU	Demande annuelle de réduction/d'exonération de l'impôt français sur les redevances/droits d'auteur	«	«	
5056 RF-4 EU	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes (sociétés d'investissement)	«	«	
RF 1 A	<b>Finlande</b> Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal	4 ans	Sort du dossier	
RF 1 B	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes n'ouvrant pas droit à l'avoir fiscal	«	«	
RF 1 C	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes versés par des sociétés d'investissement	«	«	
RF 2	Demande de réduction de l'impôt français sur les intérêts	«	«	
RF 3	Demande de réduction de l'impôt français sur les redevances et droits d'auteurs	«	«	
F 1	Dégrèvement de l'impôt finlandais retenu à la source	«	«	
5310 RF A GAB	<b>Gabon</b> Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes à/c du 1/05/1973 (avoir fiscal)	4 ans	Sort du dossier	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
5170 L RF	<b>Liban</b> Demande de dégrèvement IR/RCM libanais	4 ans	Sort du dossier	
5171 L RF	Demande collective	«	«	
5210	<b>Monaco</b> Attestation délivrée aux français	4 ans	Sort du dossier	
RF 1	<b>Suisse</b> Demande de réduction de l'impôt français sur les intérêts ainsi que les dividendes qui n'ouvrent pas droit à l'avoir fiscal (personnes physiques)	4 ans	Sort du dossier	
RF 2	Demande de réduction de l'impôt français sur les intérêts et sur les dividendes provenant de participation d'au moins 20 % (sociétés et personnes morales)	«	«	
RF 3	Demande de réduction de l'impôt français sur les redevances (personnes physiques)	«	«	
RF 4	Demande de réduction de l'impôt français sur les redevances (personnes morales)	«	«	
RF 5	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal (personnes physiques)	«	«	
RF 6	Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal (sociétés et personnes morales détenant moins de 20 % du capital des sociétés débitrices)	«	«	
RF 7	Demande de réduction de l'impôt français sur les dividendes versés par des sociétés d'investissement (tous créanciers)	«	«	
R-Fa	Feuille complémentaire à la demande FR 2, RF 4, RF 6 ou RF 7 (sociétés et personnes morales)	«	«	
R-Fb	Feuille complémentaire à la demande RF 2, RF 6 ou RF 7 (fonds suisses de placement)	«	«	
Form. 83	Demande en remboursement de l'impôt anticipé suisse perçu sur les dividendes et les intérêts	«	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
5300 RF Comores	<b>4923 - Territoires d'Outre-Mer et collectivités territoriales à statut particulier</b> <b>Mayotte</b> Demande de remboursement de l'impôt français sur les dividendes et les intérêts	4 ans	Sort du dossier	Le document est remis à l'entreprise
981	<b>493 - DEMANDES ET PROCÉDURES DIVERSES</b> <b>4931 - Demandes d'accès au titre d'expert-comptable</b> Demande d'autorisation d'inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables	10 ans	D	
989	<b>4932 - Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises</b> Etat de renseignements à fournir par les entreprises à l'appui de leur demande d'attestation	10 ans après la souscription de la déclaration	D	
990	Attestation du bénéfice net et des capitaux propres à retenir pour le calcul de la réserve de participation. Récépissé de déclaration	Sans objet	Sans objet	
625	<b>4933 - Procédures d'octroi de certains allègements fiscaux</b> Réduction des droits de mutation ou T.P.F. Feuille d'instruction	10 ans après le paiement	D	
626	Exonération temporaire de T.P. Feuille d'instruction	10 ans après la fin de l'exonération	«	
628	Taxe forfaitaire de 15 %. Feuille d'instruction	10 ans	«	
630	Bulletin d'enquête	Cf. impôt objet de l'enquête	«	
632	Décision en matière d'agrément. Bordereau d'envoi	2 ans	«	
633	Régime des fusions : report des amortissements réputés différés. Apporteur	10 ans après apurement des ARD	«	
634	Régime des fusions : report des amortissements réputés différés. Bénéficiaire	«	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
635, 636, 639	Immeubles classés : déficits/charges	4 ans après la fin de la période de validité de l'agrément et après apurement du déficit éventuellement constaté	D	
644 650	Questionnaire (taxe forfaitaire de 15 %) sur les plus values Engagement de remploi	10 ans 10 ans après remploi effectif	« «	
<b>494 - DOCUMENTS DE SERVICE À CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>				
702-T, 702-I 711	Registre de correspondance Bordereau d'envoi de pièces à la Direction générale	Indéfiniment Délai de conservation du dossier concerné	Sans objet Sort du dossier	
712-25	Carnet à souche de bordereau d'envoi de pièces (souche) Bordereau et accusé de réception	Indéfiniment Délai de conservation du dossier	Sans objet Sort du dossier	
720-TS, 720-TD	Solutions demandées par le Directeur	«	«	
721-T, 721-I	Rapport (non réglé)	«	«	
722, 723, 724, 725	Note de service	Selon l'objet ou le dossier concerné	«	
750-TS, 750-TD	Lettre : Le... à M. le D.G.I.	Délai de conservation de dossier	«	
751	Lettre : - à M.	«	«	
752	Convocation	«	«	
753	Lettre au Maire	Délai de conservation	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
754	Demande de renseignements	Délai de conservation	Sort du dossier	
755	Bulletin de renseignements/liaisons entre services	«	«	
756	Bulletin de liaison DSF/CRI MAJ fichier magnétique	«	«	
758	Liste des avertissements envoyés hors de France	«	«	
760	Certificat (passe-partout)	«	«	
761	Certificat négatif	«	«	
765	Nouveaux assujettis ; information	«	«	
766	Fiche de liaison « trésorerie générale. Direction des services fiscaux » (SAGES)	2 ans	D	
770	Accusé de réception d'une demande	Délai de conservation du dossier	Sort du dossier	
771	Accusé de réception d'une demande de communication de documents administratifs	«	«	
2911, 2912	Dossier d'immeuble (service de l'enregistrement)	30 ans	C	Utilisation limitée aux D.O.M. depuis 1984
	<b>495 - RAPPORTS ET COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉ</b>			
776-T, 776-I	Rapport de vérification (assiette)	10 ans	C	
777-T, 777-I	Rapport de vérification (recouvrement)	«	«	
778	Rapport de vérification partielle	«	D	
779	Extrait de rapport de vérification	«	«	
780	Annexe au rapport de vérification	«	Sort du rapport	
782	Intercalaire du rapport de vérification	«	«	
783	Vérification comptable : note au TPG	«	D	
789	Remise de service et situation de caisse	«	«	
3981	Rapport annuel des Directeurs régionaux	«	C	
3981-a	Rapport : fonctionnement des brigades des DR	«	«	
3981-bis	Notice	«	«	1 exemplaire

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
3982	Rapport annuel des Directeurs départementaux	10 ans	D	
3982-bis	Notice	«	«	1 exemplaire
3983-A et B	Tableaux : budget de programme A et B	«	«	
3983-C	Tableau : budget de programme C	«	«	
3984-A	Tableau : budget de programme A	«	«	
3984-B	Tableau : budget de programme B	«	«	
3984-C	Tableau : budget de programme C	«	«	
3985-a	Compte rendu annuel des I.P.	«	T	Garder quelques spécimens
3985-bis	Notice	«	C	1 exemplaire
3986-a	Compte rendu annuel : chef de brigade de contrôle fiscal	«	T	Garder quelques spécimens
3986-bis-a	Notice	«	C	1 exemplaire
3986-b	Compte rendu annuel des évaluateurs domaine	«	T	Garder quelques spécimens
3986-bis-b	Notice	«	C	1 exemplaire
3987	Rapport sur l'inspection principale des services	«	T	Garder quelques spécimens
3987-bis	Notice	«	C	1 exemplaire
3988	Rapport annuel : état du service : DSF	«	«	
3989	Rapport annuel : état du service : DR	«	«	
	<b>496 - IMPRIMÉS D'AUTRES ADMINISTRATIONS UTILISÉES PAR LA D.G.I.</b>			
	<b>4961 - Imprimés de la Comptabilité publique</b>			
N-2-1-INF	Mandat	10 ans	D	
N-2-1-2	Mandat	«	«	
N-3-1-C	Ordre de virement bancaire	«	«	
N-3-2-C	Ordre de virement postal	«	«	
N-5-1-INF	Ordre de paiement	«	«	
N-6	Bordereau des règlements à effectuer	«	«	
N-6-INF-GF	Bordereau des règlements à effectuer	«	«	
N-6-INF-PF	Bordereau des règlements à effectuer	«	«	
N-6-PF	Bordereau des règlements à effectuer	«	«	
N-6-1	Bordereau des règlements à effectuer par chèques sur le Trésor	«	«	
N-7-2	Bordereau journal des mandatements émis payables par...	«	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
N-7-2-INF-GF	Bordereau journal des mandatements émis par les ordonnateurs secondaires	10 ans	D	
N-7-2-INF-PF	Bordereau journal des mandatements émis par les ordonnateurs secondaires	«	«	
N-7-2-PF	Bordereau journal des mandatements émis par les ordonnateurs secondaires	«	«	
N-8-1	Bordereau des mandats collectifs	«	«	
N-8-1-PF	Bordereau des mandats collectifs	«	«	
N-8-1-INF-GF	Bordereau des mandats collectifs	«	«	
N-8-1-INF-PF	Bordereau des mandats collectifs	«	«	
N-8-3	Bordereau récapitulatif par chapitre d'imputation de mandatements	«	«	
	<b>4962 - Imprimés d'autres administrations</b>			
	<b>Imprimés des postes :</b>			
515-C-5	Avis de distribution P.T.T.	Délai de conservation du document envoyé	D	
B-512-F	Fiche de distribution P.T.T.	«	«	
512-F	Fiche de distribution P.T.T.	«	«	
B-512-F	Bordereau des recommandés administratifs	«	«	
512	Bordereau des lettres AR pour non-résidents	«	«	
515-C-5-LR1	Avis de réception postal - lettre recommandée CINR	«	«	
515-C-5-LR2	Avis de réception postal - lettre recommandée CIFA	«	«	
	<b>Imprimés des Mairies :</b>			
E-03	Fiche familiale d'état civil	Délai de conservation du dossier	D	
E-04	Fiche individuelle d'état civil	«	«	



Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
E-05	<b>Imprimés des ASSEDIC :</b> Chômage. Demande d'allocation	Délai de conservation du dossier	D	
E-06	Chômage. Notification	«	«	
E-07	Chômage. Attestation	«	«	
	<b>Formules de marchés publics de l'Etat (MPE)</b>			
344-MPE 8 N	Renseignements sur le candidat	10 ans	D	
345-MPE	Acte d'engagement	«	«	
12 N				
346-MPE	Déclaration des candidats	«	«	
13 N				
347-MPE	Procès-verbal d'ouverture des plis	«	«	
17 N				
348-MPE	Notification (liasse)	«	«	
22 N				
	<b>Centre de formalité des entreprises</b>			
	<b>- pour les personnes physiques</b>			
P-1	Demande de début ou de reprise	Classement au dossier « renseignements permanents » de l'entreprise	Sort du dossier	Même délai que le dossier « renseignements permanents » de l'entreprise BOI *13 I-15-88
P-2	Déclaration de modification ou transfert	«	«	
P-3	Déclaration de modification personnelle	«	«	
P-4	Déclaration de cessation	10 ans après la cessation de l'entreprise	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
P'	Intercalaire	Classement au dossier « renseignements permanents » de l'entreprise comme le P1	Sort du dossier	
P-0	Déclaration de début ou de reprise d'activité non salariée	«	«	
	<b>- pour les personnes morales</b>			
M-0	Déclaration de constitution de société	Classement au dossier « renseignements permanents » de l'entreprise comme le P1	Sort du dossier	
M-1	Demande initiale	«	«	
M-2	Déclaration de modification ou transfert	«	«	
M-3	Déclaration de modification de la personne morale	10 ans après la cessation de l'entreprise	«	
M-4	Déclaration de dissolution ou cessation	«	«	
M'	Intercalaire	Classement au dossier « renseignements permanents » de l'entreprise comme pour le P1	«	
	<b>- Pour les exploitations en commun</b>			
F-1	Déclaration initiale	«	«	
F-2	Déclaration de modification ou transfert	«	«	
F-3	Déclaration de modification	«	«	
F-4	Déclaration de dissolution ou cessation	10 ans après la cessation de l'entreprise	«	

Numéro des imprimés à titre indicatif	Désignation du document	Délai de conservation dans les services de la D.G.I.	Destination finale*	Observations
F'	Intercalaire	Classement au dossier « renseignements permanents » de l'entreprise comme pour le P1	Sort du dossier	
	<b>- documents complémentaires</b>			
P-S	Annexe au document P 2	Classement au dossier	Sort du dossier	
M-S	Annexe au document M 2	«	«	
F-S	Annexe au document F 2	«	«	
974	Notice des déclarations P 1 ou M 1	Sans objet	Sans objet	
975	Notice des déclarations P 4 ou M 4	«	«	Notice remise à l'entreprise
976	Récépissé de déclaration	«	«	Récépissé remis à l'entreprise. Souche à conserver au C.D.I.